

Dossier de Presse

Le 5^{ème} Forum mondial de l'eau à Istanbul :
bilan de la présence du bassin Artois - Picardie

Lille, le 3 avril 2009

Sommaire

Communiqué de presse : Le 5^{ème} Forum mondial de l'eau à Istanbul : bilan de la présence du bassin Artois - Picardie

Fiche 1 : La semaine de la délégation du Bassin Artois - Picardie au 5^{ème} Forum mondial de l'Eau

Fiche 2 : L'action internationale de l'Agence de l'Eau Artois - Picardie

Fiche 3 : L'action internationale de l'Agence de l'Eau Artois - Picardie : quelques chiffres

Fiche 4 : Les objectifs du millénaire pour le développement

Annexe 1 : Carte de l'action internationale de l'Agence de l'Eau Artois - Picardie en matière de coopération institutionnelle

Annexe 2 : Carte de l'action internationale de l'Agence de l'Eau Artois - Picardie en matière de coopération décentralisée

Annexe 3 : Plaquettes et compte rendu d'activités actions internationales

Lille, le 3 avril 2009

Contacts Presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Christine Dericq - Tél : 03.27.99.90.26 – 06.27.34.46.29 – email : c.dericq@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut – Tél: 03.27.99.83.27 – email : c.debut@eau-artois-picardie.fr

Communiqué : **Le 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau d'Istanbul : bilan de la présence du Bassin Artois - Picardie**

Plus de 20 000 participants venus du monde entier étaient présents du 16 au 22 Mars dernier à Istanbul pour le 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau ; cette semaine de conférence ministérielle, de sessions officielles ou informelles et d'événements parallèles avait un seul mot d'ordre : **l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de leurs eaux usées pour les habitants de notre planète !**

C'est une nécessité absolue quand on sait que l'eau est la première source de mortalité dans le monde, à cause de la rareté de la ressource ou de la consommation d'eau polluée, et la condition première de tout développement.

C'est une dure réalité quand on identifie tous les défis à relever : changements climatiques, conflits, manque de moyens financiers et techniques pour mettre en place les infrastructures nécessaires.

C'est justement pour apporter sa contribution à cette « **bataille pour l'eau** » qu'une délégation du Bassin Artois - Picardie s'est rendue au 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau d'Istanbul, non seulement pour témoigner de **l'engagement solidaire des habitants du Bassin** aux objectifs du millénaire, mais aussi pour échanger et proposer de nouvelles pistes d'action.

Une délégation¹ du Bassin Artois - Picardie au Forum d'Istanbul !

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi « OUDIN SANTINI » en 2005, l'Agence de l'Eau Artois - Picardie peut consacrer 1% de son budget au soutien de projets d'accès à l'eau et à l'assainissement pour les populations pauvres.

Plus de 20 projets ont été ainsi soutenus depuis trois ans (cf. fiche 2).

Mais l'appui technique et financier initial n'est pas suffisant si une organisation locale ne se met pas en place pour assurer l'entretien des ouvrages ; cette organisation doit s'appuyer sur une tarification adaptée et des outils de gestion, l'eau gratuite étant paradoxalement un facteur d'aggravation de la pauvreté .

¹ La délégation comprenait trois représentants des Instances du Bassin Artois - Picardie : Mr **André FLAJOLET**, Député - Maire de Saint-Venant, Président du Comité National de l'Eau, membre du Comité de Bassin et du Conseil d'Administration de l'Agence ; Mr **Paul RAOULT**, Sénateur - Maire de Le Quesnoy, membre du Comité de Bassin, Vice - Président du Conseil d'Administration de l'Agence et Président de sa Commission Programme ; Mr **Jean SCHEPMAN**, Vice - Président du Conseil Général du Nord, membre du Comité de Bassin et du Conseil d'Administration de l'Agence et Vice - Président de sa Commission des Interventions, Président de la Commission des Affaires Internationales et du Développement Durable.

Elle était également composée de Mme **Valérie CHÉRIGIÉ**, Directrice du SAGE de la Canche, de Mlles **Stella SIRVEN** et **Anais PITTA**, Présidente et Vice - Présidente du Parlement pour l'Eau des Jeunes, de Mrs **Monzon Ali COULIBALY** et **Mamadou DIARRA**, acteurs du programme « TKLM » au MALI, et de Mmes **Géraldine AUBERT** et **Cécile GALLIAN** et Mr **Arnaud COURTECUISSÉ**, experts de l'Agence de l'Eau Artois - Picardie.

C'est cette ligne directrice qui a motivé les interventions de la délégation du Bassin Artois - Picardie pendant le Forum :

- comment évaluer les projets de coopération solidaire dans le domaine de l'eau ?
- comment passer de l'appui financier et technique à l'appui institutionnel ?
- comment faire participer les usagers à la gestion de la ressource en eau ?

L'approche française de gestion par bassin hydrographique, avec un comité de bassin représentatif des acteurs socio - économiques de l'eau, et une agence de l'eau dont le conseil d'administration en est issu, est par ailleurs une référence au niveau mondial, qu'il convient d'expliquer, de partager et de défendre quant à sa pérennité !

C'est cette volonté qui a par exemple amené l'Agence de l'Eau Artois - Picardie à signer un nouvel accord de coopération institutionnelle avec l'Agence Nationale des Ressources en Eau Arménienne.

L'Arménie, voisin de l'Europe, souhaite s'inspirer de l'expérience française pour mettre en place une gestion de l'eau par bassin.

Compte tenu de l'action importante de l'Agence de l'Eau Artois - Picardie dans les pays d'Europe Centrale et Orientale (cf. annexe 2), l'Arménie s'est tournée naturellement vers le Bassin Artois - Picardie et Istanbul a été le lieu de la concrétisation officielle de cet accord.

Une action coordonnée des agences de l'eau mais une volonté affirmée d'innovation de l'Agence Artois - Picardie !

Les six agences de l'eau françaises étaient rassemblées autour du Partenariat Français pour l'Eau (PFE), maître d'œuvre de la présence française au Forum d'Istanbul.

Ce fut l'occasion de renforcer la volonté des agences de coordonner leurs efforts au niveau de l'action internationale, avec une traduction concrète : **un programme commun d'évaluation des projets liés à l'application de la Loi « OUDIN SANTINI » !**

Mais coordination ne signifie pas uniformité, et l'Agence de l'Eau Artois - Picardie a mis ainsi en avant ses approches originales :

- son **Parlement pour l'Eau des Jeunes** : c'est le pionnier en France, et une coopération active a été développée avec les jeunes belges et néerlandais autour de l'Escaut ;
- la **formation à la gestion intégrée des ressources en eau par le jeu « ECO WHAT ? »** : cette formation ludique destinée aux gestionnaires de l'eau a été l'objet de deux sessions à Istanbul, en français et en Anglais ; son succès a suscité de nouveaux projets d'adaptation de ce jeu de rôles : Arménie, Burkina Faso, projet de la Banque Mondiale autour du Lac Titicaca ...

Des débats à l'action !

Suite aux débats et rencontres intervenus au cours du forum, l'Agence de l'Eau Artois - Picardie a décidé de développer deux actions phares :

- **le développement d'actions de coopération Est - Ouest :**

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie a déjà développé des jumelages avec de nombreux Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO), et notamment dans les Balkans.

Ces coopérations institutionnelles se sont notamment traduites par des échanges autour de la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), et plus généralement la gestion intégrée des ressources en eau.

L'Agence souhaite à présent apporter à ces pays un soutien financier pour des actions d'approvisionnement en eau, ou d'assainissement, dans un premier temps sur une opération pilote.

- **une campagne de sensibilisation des collectivités du Bassin Artois - Picardie afin qu'elles s'engagent, aux côtés de l'Agence, dans des actions de coopération décentralisée :**

Depuis 2005, l'Agence participe à relever le défi des « Objectifs du Millénaire pour le Développement » définis par les Nations Unies afin d'éliminer la pauvreté d'ici 2025 (cf. fiche 4).

Plus précisément, elle contribue par son soutien technique et financier à l'atteinte de l'objectif international de réduction des populations qui n'ont pas accès à l'eau potable et à l'assainissement de base.

Les tendances actuelles montrent que cet objectif ne pourra néanmoins être atteint, à moins que l'aide apportée par l'ensemble de la communauté internationale n'augmente significativement.

L'action de sensibilisation de l'Agence sera menée en collaboration avec le Parlement pour l'Eau des Jeunes ; en effet, les jeunes parlementaires présents au Forum d'Istanbul, enrichies par les échanges qu'elles ont eus avec les parlementaires des quatre coins du monde, souhaitent donner une dimension internationale à leur parlement et s'engager dans des actions concrètes de coopération internationale citoyenne, thématique majeure autour de laquelle les parlementaires ont débattu.

Lille, le 3 avril 2009

Contacts Presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Christine Dericq - Tél : 03.27.99.90.26 – 06.27.34.46.29 – email : c.dericq@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut – Tél: 03.27.99.83.27 – email : c.debut@eau-artois-picardie.fr

Fiche 1 : La semaine de la délégation du Bassin Artois - Picardie au 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau

Du 12 au 16 mars 2009 (« pré forum ») :

- Participation d' Anaïs PITTA, Vice - Présidente du Parlement pour l'Eau des Jeunes du Bassin Artois - Picardie, aux travaux des parlements des jeunes du monde entier

16 mars 2009 :

- **Cérémonie d'ouverture de l'Espace France** : discours de **André FLAJOLET**, Député du Pas-de-Calais, et **Paul RAOULT**, Sénateur du Nord, en tant que représentants du Comité de Bassin et de l'Agence de l'Eau Artois - Picardie
- **Événement parallèle n° 10 « Concertation des acteurs dans la gestion de l'eau et de l'assainissement »** : discours d'ouverture d' André FLAJOLET ; discours de présentation des travaux du Parlement pour l'Eau des Jeunes du Bassin Artois - Picardie par sa Présidente, Stella SIRVEN ; discours de clôture par Valérie CHÉRIGIÉ, responsable du plan de gestion du bassin versant de la Canche

17 mars 2009 :

- **Formation « ECO WHAT ? »** : animation par l'Agence de l'Eau Artois - Picardie, représentée par Géraldine AUBERT, Ingénieur Expert Affaires Internationales, et Arnaud COURTECUISSÉ, co-concepteur du jeu, Expert Relations Internationales et Conseiller Résident auprès du Ministère Bulgare de l'Environnement et de l'Eau
- **Événement parallèle « EU funded twinning projects on capacity building in EU candidate member states »** : intervention d' Arnaud COURTECUISSÉ

18 mars 2009 :

- **Formation « ECO WHAT ? »** : animation par l'Agence de l'Eau Artois - Picardie, représentée par Cécile GALLIAN, Ingénieur Expert Affaires Internationales, et Arnaud COURTECUISSÉ
- **« Le Système d'Information sur l'Eau : un outil au service de la connaissance et de la gestion des ressources, des usages et des milieux »** : sous sa présidence de séance, discours d' André FLAJOLET

19 mars 2009 :

- **Événement parallèle n° 6 « Coopération décentralisée, évaluation et suivi »** : discours d'introduction de **Jean SCHEPMAN**, Vice - Président du Conseil Général du Nord, en tant que représentant du Comité de Bassin et de l'Agence de l'Eau Artois - Picardie ; présentation du service d'eau mis en place à Sandare (MALI), dans le cadre du programme « TKLM » mis en œuvre avec la participation financière de l'Agence de l'Eau Artois - Picardie, par le Maire de la commune, Monzon Ali COULIBALY

20 mars 2009 :

- **Événement parallèle n° 5 « Coopération décentralisée pour un accès de tous à l'eau et à l'assainissement »** : discours de présentation du programme « TKLM » au MALI par Mr Mamadou DIARRA, responsable du programme au sein de l'Association GRDR

21 mars 2009 :

- **Événement parallèle n° 7 « Gestion intégrée des ressources en eau, y compris transfrontalières »** : intervention de Jean SCHEPMAN pour présenter le bassin versant de l'Escaut ; intervention d' Arnaud COURTECUISSÉ sur la Convention de la Mer Noire

Lille, le 3 avril 2009

Contacts Presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Christine Dericq - Tél : 03.27.99.90.26 – 06.27.34.46.29 – email : c.dericq@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut – Tél: 03.27.99.83.27 – email : c.debut@eau-artois-picardie.fr

Fiche 2 : Action internationale de l'Agence de l'Eau Artois - Picardie

Artois - Picardie : une vocation internationale d'origine et une commission ad' hoc très active !

L'Agence de l'Eau Artois - Picardie assure ses missions au sein d'un bassin hydrographique qui comprend un fleuve transfrontalier : l'Escaut.

Au-delà de cette identité « scaldienne » et de son action dans le cadre de la Commission Internationale de l'Escaut (CIE), elle mène, depuis l'entrée en vigueur de la loi du 9 février 2005, dite « OUDIN SANTINI », relative à « la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement », une politique active en matière d'action internationale qui se décline en deux domaines :

- la coopération institutionnelle, qui se caractérise par le développement de jumelages avec d'autres pays dans le cadre des organismes de bassin de ces pays ;

- la coopération décentralisée, qui se caractérise par la mise en œuvre de la Loi « OUDIN SANTINI » et permet à l'Agence d'apporter une aide technique et financière pour des projets dans le domaine de l'alimentation en eau et de l'assainissement aux pays émergents ou en voie de développement.

L'Agence de l'Eau Artois - Picardie peut consacrer jusqu'à 1% de ses recettes budgétaires à l'action internationale.

Parmi les Instances de Bassin dont elle assure le fonctionnement, elle s'appuie en l'espèce sur la **Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable (CPAIDD)**, issue du Comité de Bassin Artois - Picardie, et composée comme lui, paritairement, de représentants des collectivités territoriales (régions, départements, communes), des usagers de l'eau (industriels, agriculteurs, consommateurs d'eau, associations de protection de la nature, ...) et de l'État.

Présidée par Jean SCHEPMAN, Vice - Président du Conseil Général du Nord et administrateur de l'Agence, entouré de membres du Comité de Bassin impliqués dans l'action internationale, cette commission prépare, instruit et assure le suivi de tous les projets présentés au Comité de Bassin et au Conseil d'Administration de l'Agence en matière d'action internationale, tant en matière de coopération institutionnelle qu'en matière de coopération décentralisée.

Français, Belges et Néerlandais unis pour protéger et améliorer la qualité de l'Escaut !

« L'eau unit et réunit les hommes ».

Cet adage s'applique parfaitement au bassin Artois-Picardie qui fait partie du District Hydrographique International (DHI) de l'Escaut, fleuve qui prend sa source en France et traverse la Belgique pour finir sa course dans la Mer du Nord, aux Pays-Bas.

C'est en 1994 que les gouvernements français, néerlandais, de la région wallonne et de la région Bruxelles - Capitale ont signé l'Accord de Charleville-Mézières, qui marque la volonté de coopérer pour protéger et améliorer la qualité de l'Escaut dans un esprit de bon voisinage.

Pour concrétiser cette volonté, la Commission Internationale de l'Escaut (CIE) a été mise en place en 1995, et en 1998 les ministres des États et Régions riverains de l'Escaut ont mis en place le premier Programme d'Actions de l'Escaut, dont les résultats peuvent être évalués au travers du « réseau de mesures homogènes » (38 paramètres contrôlés sur 14 sites d'échantillonnage répartis tout le long du fleuve).

Aujourd'hui, les partenaires de l'Escaut poursuivent cette coopération avec la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau.

L'Agence a donc une participation marquée aux travaux sur le District Hydrographique International de l'Escaut, avec notamment l'initiative d'une coordination des parlements des jeunes de l'Escaut.

Les Jumelages de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (coopération institutionnelle)

Depuis sa création, l'Agence développe des relations avec des organismes de bassin ou des structures équivalentes dans de nombreux pays du monde ; ces relations se sont notamment concrétisées par l'accueil de délégations étrangères désireuses de mieux connaître le modèle français de gestion intégrée par bassin versant.

La mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), qui s'appuie sur le modèle français, a donné une nouvelle impulsion à la coopération institutionnelle, notamment de la part des nouveaux pays européens et des pays limitrophes de l'Europe (Arménie par exemple) ; ces pays sont très intéressés par notre expérience en matière de mise en œuvre de la DCE, en particulier sur l'analyse économique, pour laquelle l'Agence avait déjà organisé quatre colloques européens (« L'Europe de l'Eau, l'Eau des Européens ») entre 1999 et 2004, et sur la consultation du public.

Ceci a amené l'Agence à remettre en activité son accord de coopération avec l'équivalent d'une agence de l'eau en Pologne, le RZGW de Cracovie, mais également à initier des accords de coopération avec des organismes de bassin ou institutions de Roumanie, Bulgarie, Slovaquie et Lettonie ; au-delà de ces nouveaux États Membres de l'Union Européenne, des accords de coopération ont été développés avec des pays limitrophes de l'Union, comme la Moldavie (en 2006) et l'Arménie (en 2009).

Ces accords de coopération se traduisent par l'identification d'un certain nombre de thèmes, et d'un programme de travail constitué de visites d'experts, d'échanges de documents, et d'activités pouvant être menées en commun.

L'ouverture à l'Est : une spécificité de l'Agence de l'Eau Artois - Picardie !

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie a développé des accords de coopération avec de nombreux Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO), notamment dans les Balkans.

Ces coopérations institutionnelles se sont notamment traduites par des échanges autour de la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau, et plus généralement la gestion intégrée des ressources en eau.

Cette spécificité a notamment permis à l'Agence d'avoir un rôle prépondérant dans le Jumelage qui a été développé par la France avec la Bulgarie et consiste à appuyer les autorités bulgares à la réforme de leur système.

C'est d'ailleurs Arnaud COURTECUISSÉ, responsable des relations internationales à l'Agence de l'Eau Artois - Picardie, qui est le conseiller résident français en Bulgarie dans le cadre de ce jumelage.

Des outils originaux !

Afin de diffuser de manière efficace et ludique son expérience en matière de gestion intégrée et d'utilisation des outils économiques, des outils originaux ont été développés tels qu'« ECO WHAT ? », un jeu de rôles qui permet de « se mettre dans la peau » d'un expert devant finaliser le programme d'actions d'un bassin versant et convaincre le comité de bassin compétent de l'adopter.

Ce jeu, disponible en version française et anglaise, a déjà été utilisé dans le cadre des jumelages mais également en Amérique centrale.

L'appui technique et financier de l'Agence de l'Eau Artois - Picardie à des projets de solidarité dans le domaine de l'eau (coopération décentralisée)

Dans le cadre de la Loi « OUDIN SANTINI », l'Agence de l'Eau Artois - Picardie apporte des aides financières et un soutien technique à des projets de solidarité dans le domaine de l'eau.

L'Agence participe ainsi financièrement à des projets de développement d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les pays en voie de développement ou émergents, soutenus par une ONG française ou une collectivité territoriale du Bassin Artois - Picardie.

Elle participe ainsi à l'atteinte des Objectifs du Millénaire fixé par l'ONU.

Au-delà de son aide financière, l'Agence apporte un soutien technique au projet.

Sur certains secteurs ? elle participe même à des actions de gestion intégrée de ressources en eau (GIRE), et projette de développer des jumelages avec certains pays sur lesquels des projets sont développés, notamment le Mali sur le bassin versant du « TKLM », qui est transfrontalier avec la Mauritanie.

Cette nouvelle mission de l'Agence n'a cessé de s'amplifier depuis ses débuts, pour atteindre une dépense de 460 000 euros en 2008 (soit 0,4% des recettes budgétaires de l'Agence).

Depuis 2006, l'Agence a participé financièrement à 23 projets dans 14 pays dont les trois quarts en Afrique subsaharienne (soit 1 million d'euros d'aides).

Lille, le 3 avril 2009

Contacts Presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Christine Dericq - Tél : 03.27.99.90.26 – 06.27.34.46.29 – email : c.dericq@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut – Tél: 03.27.99.83.27 – email : c.debut@eau-artois-picardie.fr

Fiche 3 : Action internationale de l'Agence de l'Eau Artois - Picardie : quelques chiffres !

Coopération institutionnelle

- 7 jumelages : Pologne, Roumanie, Bulgarie, Slovaquie, Lettonie, Moldavie, Arménie
- 4 pays avec lesquels des échanges sont réalisés sans accords cadres : Jordanie, Ukraine, Mali, Brésil
- Une dizaine de missions d'échanges par an

Coopération décentralisée

Chiffres généraux :

- 8 millions d'êtres humains mourant chaque année par manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement
- 1,5 milliard d'êtres humains, soit 1/4 de la population mondiale n'ayant pas accès à l'eau potable
- 2,6 milliards d'êtres humains ne disposant pas d'un système d'assainissement approprié

Objectifs du Millénaire :

- 260 000 personnes supplémentaires approvisionnées chaque jour en eau potable
- 370 000 personnes supplémentaires approvisionnées chaque jour en assainissement
- **8 milliards d'euros par an d'investissement pour atteindre ces 2 objectifs**

L'action de coopération décentralisée de l'Agence de l'Eau Artois - Picardie :

Depuis la mise en place de la politique de coopération décentralisée de l'Agence, en 2006 :

- **1 million d'euros d'aides versées**, dont 85% consacrés à l'accès à l'eau potable et 15% consacrés à l'assainissement
- 23 projets aidés
- 14 pays ayant bénéficié des aides Burkina Faso, Bénin, Birmanie, Cameroun, Guinée, Haïti, Laos, Liban, Madagascar, Mali, Mongolie, Mozambique, République Centrafricaine, Sénégal
- 80% de l'aide ayant bénéficié à l'Afrique subsaharienne
- 440 000 personnes ayant bénéficié des aides
- 300 000 personnes ayant bénéficié d'une aide relative à l'accès à l'eau potable
- 98 000 personnes ayant bénéficié d'une aide relative à l'accès à l'assainissement
- 63 000 personnes ayant bénéficié d'une aide d'urgence

En 2008 :

- **460 000 euros d'aides versées** (soit 0,4% du budget)

A retenir : cette action représente **20 cents par an sur la facture d'eau** qui, pour un foyer moyen du Bassin Artois - Picardie, est estimée à 360 €/an

Bon à savoir :

La Loi « OUDIN SANTINI » permet à l'Agence de consacrer 1% de son budget annuel à l'action de coopération décentralisée, **soit 1, 2 millions d'euros**.

Ce « 1% » représenterait **50 cents par an sur la facture d'eau**.

Les collectivités territoriales du Bassin Artois - Picardie pourraient consacrer **10 millions d'euros par an** à la coopération décentralisée en application de la Loi « OUDIN SANTINI ».

Ces 10 millions représenteraient **3 à 4 euros/an sur la facture d'eau**.

Lille, le 3 avril 2009

Contacts Presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Christine Dericq - Tél : 03.27.99.90.26 – 06.27.34.46.29 – email : c.dericq@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut – Tél: 03.27.99.83.27 – email : c.debut@eau-artois-picardie.fr

Fiche 4 : Les objectifs du millénaire pour le développement

8 objectifs pour éliminer la pauvreté d'ici 2025 !

A l'occasion du Sommet du Millénaire des Nations Unies en Septembre 2000, 189 nations ont adopté la Déclaration du Millénaire, dont sont issus les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Les OMD forment un ensemble d'engagements politiques dont le but est de combattre les principaux problèmes auxquels font face les pays en développement, d'ici 2025 :

8 objectifs ont été fixés :

- réduction de l'extrême pauvreté et de la faim ;
- assurance d'une éducation primaire pour tous ;
- promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes ;
- réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans ;
- amélioration de la santé maternelle ;
- lutte contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies ;
- **assurance d'un environnement durable** ;
- mise en place d'un partenariat mondial pour le développement.

OMD, eau et assainissement !

Alors que presque tous les OMD ont des liens indirects avec les secteurs de l'eau et de l'assainissement, l'objectif 7 sur la durabilité environnementale les cible directement : un de ses buts est de « **réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de la population n'ayant pas accès de manière durable à un approvisionnement en eau potable et à un assainissement de base** ».

Où en sommes nous ?

La consommation de l'eau a augmenté à un rythme deux fois plus rapide que le taux de croissance de la population au cours des cents dernières années.

Si l'on ne peut parler actuellement de pénurie d'eau au niveau planétaire, près de 2,8 milliards de personnes, représentant plus de 40% de la population mondiale, vivent dans des bassins fluviaux caractérisés par une forme ou une autre de déficit des ressources en eau, et plus d'1,2 milliard d'entre elles vivent dans des conditions de pénurie physique d'eau.

Les tendances actuelles donnent à penser qu'en moyenne, le monde pourra atteindre la cible consistant à réduire de moitié le pourcentage de population qui n'a pas accès à l'eau potable, mais non celui qui vise l'accès à des installations sanitaires.

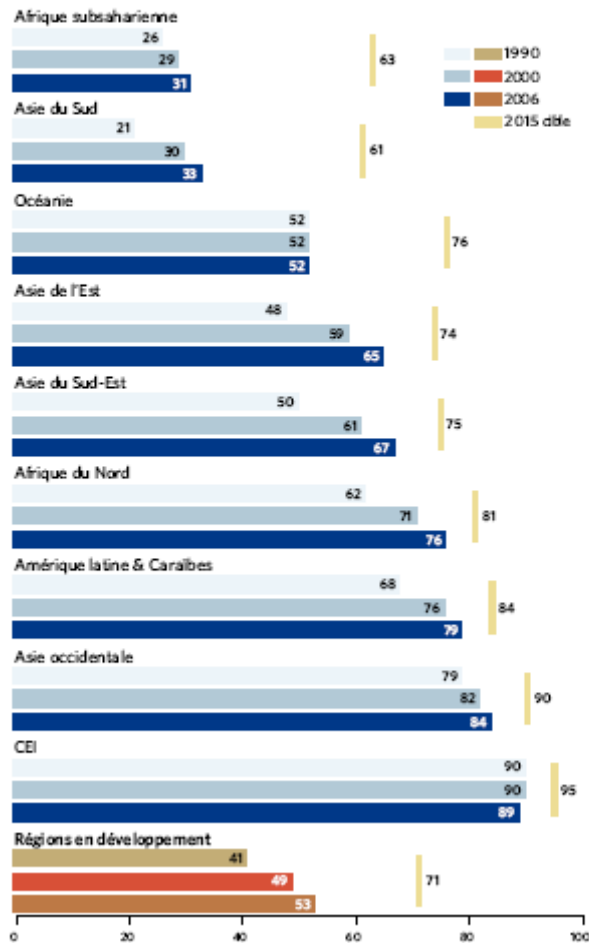
La proportion d'individus utilisant des sources améliorées d'eau potable n'est que de 58% en Afrique subsaharienne, mais elle est beaucoup plus élevée en Asie de l'Est (68%) et de l'Ouest (90%), et en Afrique du Nord (92%).

De grandes disparités subsistent en ce qui concerne l'accès à de meilleures installations sanitaires, l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud ayant pris un énorme retard.

Pour combler le fossé entre les tendances actuelles et celles fixées **pour la réalisation de l'OMD concernant l'eau et l'assainissement**, il faudrait dépenser **au moins 8 milliards d'euros par an**, en recourant à des technologies peu coûteuses et viables.

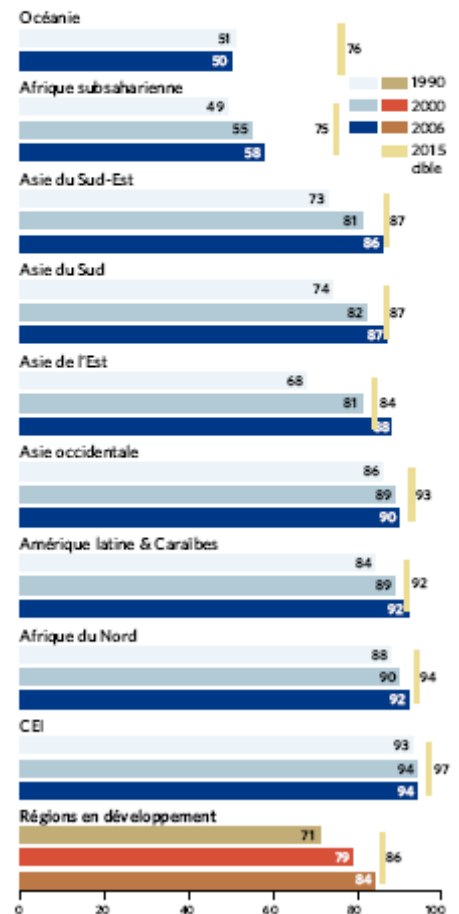
Davantage de personnes utilisent des installations sanitaires, mais il faudra redoubler d'efforts pour atteindre la cible

Proportion de la population utilisant des installations sanitaires améliorées, 1990, 2000 et 2006 (Pourcentage)



Bien que l'accès à des sources améliorées d'eau potable ait progressé, près d'un milliard de personnes en est privé

Proportion de la population utilisant une source améliorée d'eau potable, 1990 et 2006 (Pourcentage)



Pour en savoir plus : <http://www.un.org/french/millenniumgoals/>

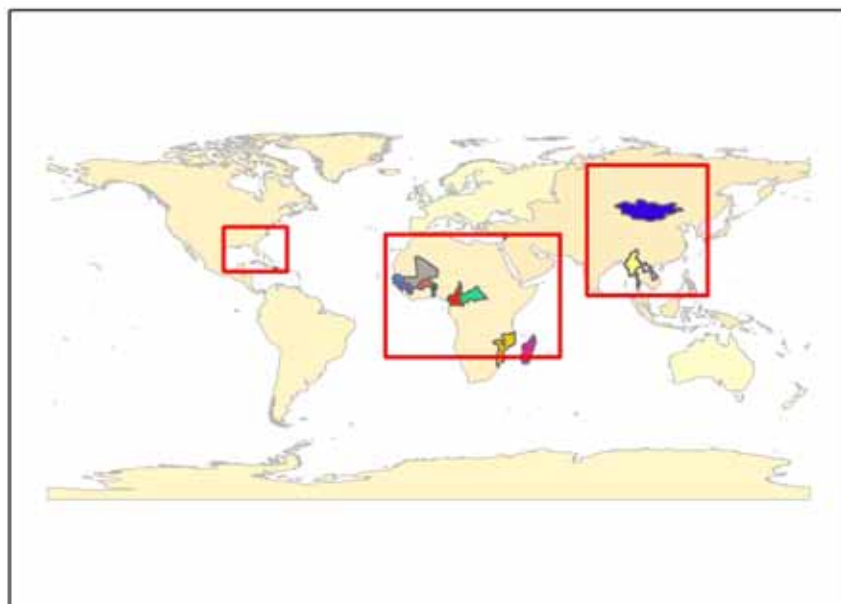
Lille, le 3 avril 2009

Contacts Presse Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Christine Dericq - Tél : 03.27.99.90.26 – 06.27.34.46.29 – email : c.dericq@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut – Tél: 03.27.99.83.27 – email : c.debut@eau-artois-picardie.fr

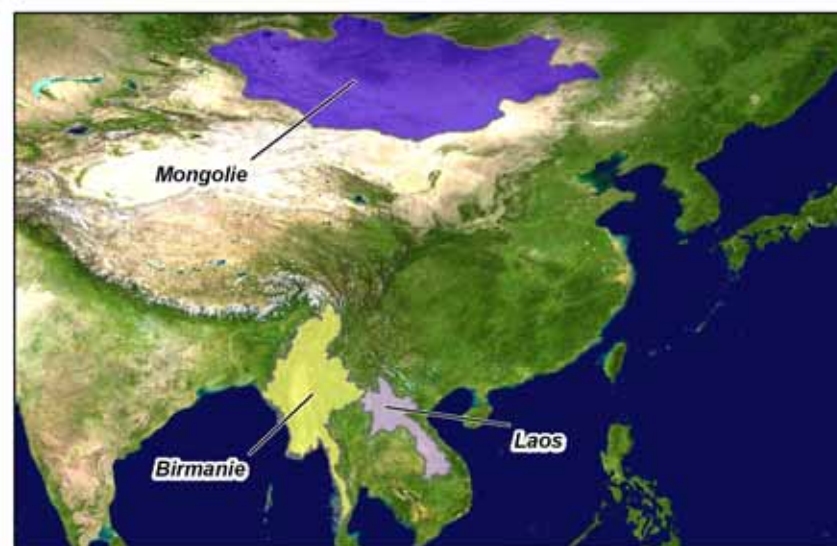
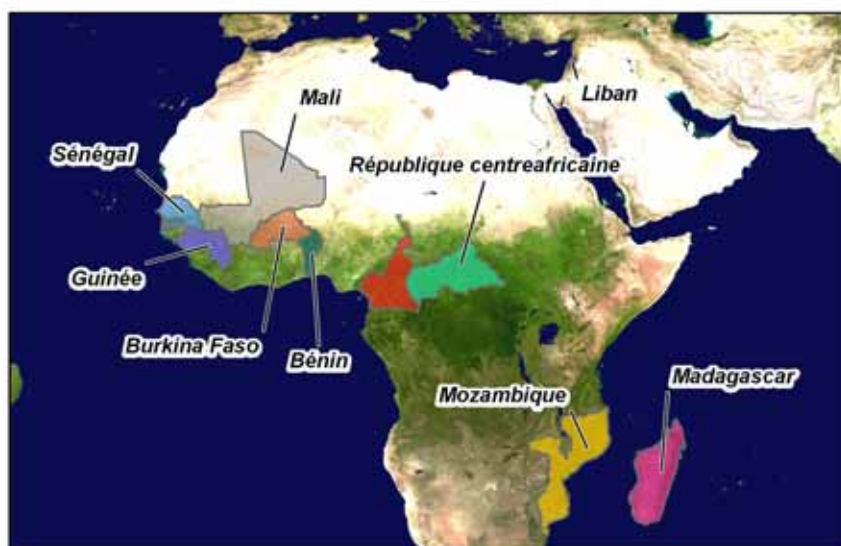
Annexe 1 : CARTE DE L'ACTION INTERNATIONALE DE L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE EN MATIERE DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE



PARTENARIATS EXTRA-EUROPEENS DE L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS PICARDIE



Source : Esri data, AEAP
 Agence de l'Eau Artois Picardie
 partenariats_extra_europ.mxd, WG/AC, 27/11/2008



Annexe 2 : CARTE DE L'ACTION INTERNATIONALE DE L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE EN MATIERE DE COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE

